

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jocelyne Brideau	Numéro de permis 1023019	Date d'inspection Le 15 octobre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les Frimousses		Numéro de téléphone (506) 395-9568	
Adresse 634 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio éducatif est respecté lors de la visite effectuée en début de matinée dans l'établissement.

- Tous les documents requis sont affichés sur le babillard destiné aux parents, situé dans l'espace réservé aux casiers à l'entrée, au bas de l'escalier.
- Les dossiers des enfants contiennent l'ensemble de la documentation exigée. Les 3 dossiers sur 3 ont été vérifié et complet.

Lors de l'observation du processus de changement de couches, les éléments suivants ont été vérifiés :

- La procédure applicable est bien affichée dans les zones dédiées au changement de couches.
- Chaque enfant dispose d'un espace individuel identifié pour le rangement des couches, crèmes et lingettes.

Un changement de couche a été observé durant la visite, permettant de confirmer le respect des pratiques établies.

Une discussion a eu lieu avec l'exploitante afin de clarifier les moyens de communication utilisés avec les familles. Il a été rappelé que l'utilisation du téléphone cellulaire personnel pour conserver des informations personnelles ou des formulaires exigés par le ministère n'est pas autorisée.

Durant la période de jeux libres, l'exploitante a amorcé une activité thématique liée à l'Halloween. Les enfants ont exprimé le souhait de colorier des sorcières. En réponse, l'exploitante leur a présenté des images de sorcières et a réalisé des dessins pour eux. L'activité s'est conclue par l'écoute de musique sur le thème des sorcières.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 octobre 2025

Date

original signé par
Jocelyne Brideau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 octobre 2025

Date